

COMPLEMENTS ETUDE CAS-PAR-CAS

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

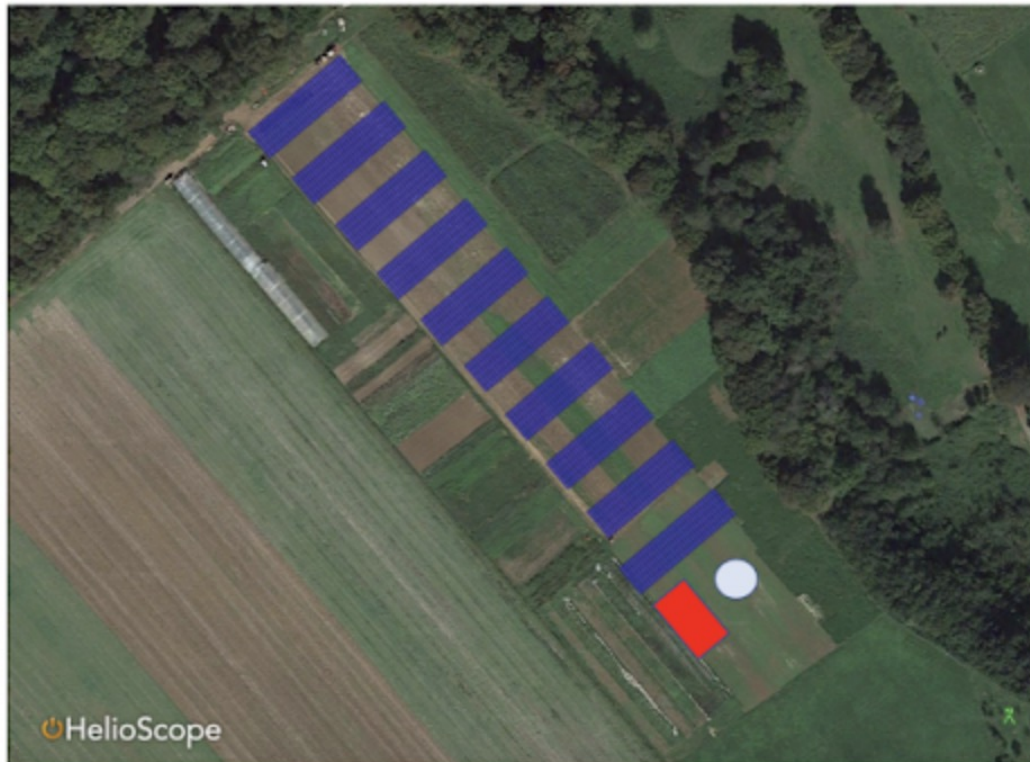
DOUBS (25)



ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

PLAN D'IMPLANTATION



ferme solaire



Légende

-  Poste de Livraison/ Transformation
-  Réserve Incendie

ferme solaire

COMPLEMENTS ETUDE CAS-PAR-CAS

Espacement entre les panneaux :

L'espacement entre nos panneaux photovoltaïques est déterminé en fonction de plusieurs critères, notamment la topographie du site, la capacité du système, et les exigences de sécurité. En général, nous suivons les recommandations du fabricant pour garantir une efficacité maximale tout en optimisant la densité d'installation. En l'occurrence, l'espacement moyen entre nos panneaux est d'environ 1,5 mètres afin de permettre une circulation fluide tout en maximisant la production d'énergie solaire.

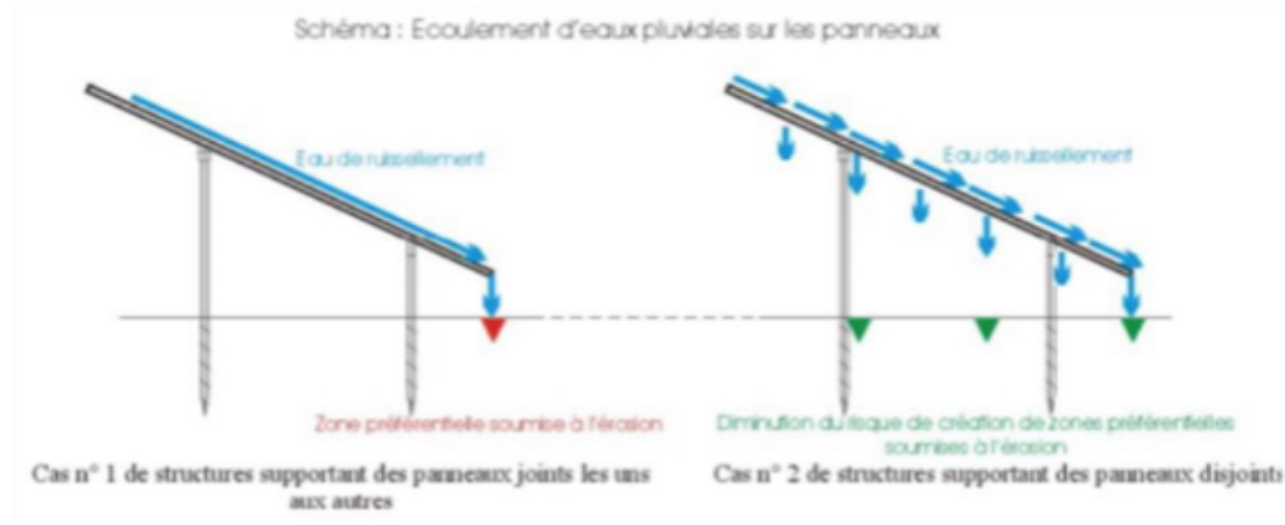


ferme solaire

COMPLEMENTS ETUDE CAS-PAR-CAS

Type d'ancrage des panneaux :

Nos panneaux photovoltaïques sont généralement fixés au sol à l'aide d'ancrages mécaniques robustes. Ces ancrages sont conçus pour résister aux conditions météorologiques extrêmes tout en assurant la stabilité des panneaux. Nous prenons également en considération les caractéristiques spécifiques du sol du site pour garantir une fixation adéquate. Des études géotechniques seront menées avant l'installation pour déterminer le type d'ancrage optimal.



ferme solaire

COMPLEMENTS ETUDE CAS-PAR-CAS

Type d'ancrage des panneaux :

Nous avons opté pour des panneaux photovoltaïques en **ancrage pieux battus**. Ce type d'ancrage est peu invasif, car il ne nécessite pas de travaux de terrassement ou de bétonnage. Les pieux sont simplement battus dans le sol, ce qui permet de limiter les perturbations du sol et des habitats naturels. Les panneaux photovoltaïques que nous envisageons d'installer sont également de faible hauteur. Ils auront une hauteur maximale de 2,5 mètres, ce qui permettra de préserver la visibilité des paysages environnants.

Enfin, nous avons prévu de mettre en place des mesures de compensation écologique. Ces mesures permettront de compenser les impacts potentiels du projet sur la biodiversité.



ferme solaire

COMPLEMENTS ETUDE CAS-PAR-CAS

Durée d'exploitation de la centrale :

La durée d'exploitation de notre centrale photovoltaïque est estimée à 40 ans. Tout au long de cette période, nous nous engageons à assurer l'entretien régulier des équipements afin de garantir des performances optimales. À la fin de la durée de vie prévue, des procédures de démantèlement appropriées seront mises en place pour assurer une gestion responsable des équipements obsolètes.

En ce qui concerne la co-activité de maraîchage, nous sommes conscients de l'importance de minimiser l'impact sur les activités agricoles locales. Voici quelques éléments qui démontrent la faisabilité de cette cohabitation :

Passage du matériel agricole :

Nous concevons nos implantations de manière à prévoir des allées entre les rangées de panneaux, permettant le passage facile du matériel agricole. Ces allées sont dimensionnées en tenant compte des spécificités des équipements agricoles utilisés dans la région.

Irrigation :

Les panneaux photovoltaïques peuvent également servir de protection contre les intempéries, contribuant ainsi à la régulation de l'irrigation. Nous collaborerons avec les agriculteurs locaux pour intégrer au mieux nos installations avec les systèmes d'irrigation existants.

Cultures implantées et besoin d'ombrage :

Nous travaillerons en étroite collaboration avec les agriculteurs pour sélectionner des cultures adaptées à la présence des panneaux photovoltaïques. De plus, les ombrières générées par nos installations peuvent être bénéfiques pour certaines cultures nécessitant un ombrage partiel.

ferme solaire